Tafsir Al Qur'an sourate At Takwir

Par Aboul Fida' Isma'il Ibn Kathir(ra)



Kufr Bi Taghut Publication

Un Seul Seigneur (Allah)
Un Seul Guide (Muhammad)
Un Seul Livre (Le Qur'an)
Un Seul but (Plaire a Allah)
Un Seul Combat
Une Seul Communauté

بسم الله الرحمن الرحيم

Louange à Allah, Nous Le louons et Lui demandons aide et pardon. Nous revenons repentants vers Lui. Nous recherchons auprès d'Allah la protection contre nos vices et nos méfaits. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer. Celui qu'Il égare, nul ne peut le guider. J'atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allah, Seul et sans associé, et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Messager. Que la prière d'Allah et Ses abondantes salutations soient sui lui, ainsi que sa famille, ses Compagnons et ceux qui les suivent dans un beau comportement jusqu'au Jour de la Rétribution! Pour ce qui suit : Qu'Allah vous fasse miséricorde, mes chers frères.

L'édition **Kufr bi Taghut Publication** est née dans le but de présenter des livres de référence, combattus et interdits par les Tawaghit, afin de réhabiliter l'honneur des héros défenseurs du Tawhid. Elle a également pour objectif de diffuser la science utile et obligatoire. Mais aussi de rendre accessible gratuitement beaucoup de livres, corrigés quant à leurs traductions, formats ou présentations.

81 - At-Takwir

بسم الله الرحمن الرحيم

1. Quand le soleil sera obscurci,
2. et que les étoiles deviendront ternes,
3. et les montagnes mises en marche,
4. et les chamelles à terme, négligées,
5. et les bêtes farouches, rassemblées,
6. et les mers allumées,
7. et les âmes accouplées
8. et qu'on demandera à la fillette enterrée vivantes
9. pour quel péché elle a été tuée.
10. Et quand les feuilles seront déployées,
11. et le ciel écorché
12. et la fournaise attisée,
13. et le Paradis rapproché,
14. chaque âme saura ce qu'elle a présenté.

Ces versets parlent des signes qui annoncent la survenue imminente de l'Heure suprême :

- Le soleil deviendra une masse obscure et sa lumière disparaîtra. Ibn `Abbâs a dit à ce propos : « Au Jour de la Résurrection, Allah enroulera le soleil, la lune et les étoiles, les jettera dans l'océan, puis enverra un vent très chaud qui les réduira en une masse de feu, et ils brûleront pour disparaître à jamais. »

« Quand le soleil sera obscurci. » (Sourate At-Takwîr, v. 1)

- Les étoiles seront dispersées et obscurcies. Ubayy Ibn Ka`b a dit : « Six signes auront lieu avant le Jour de la Résurrection : alors que les hommes seront au marché, la lumière du soleil disparaîtra. Les étoiles se disperseront,

les montagnes s'écrouleront en s'agitant et en s'ébranlant. Alors les djinns et les hommes demanderont refuge les uns auprès des autres. Les bêtes, les oiseaux et les animaux sauvages se mêleront les uns aux autres comme des vagues. Les chamelles pleines de dix mois — sachant que leur gestation maximale est de douze mois — seront abandonnées par leurs propriétaires, et les mers s'embraseront (ou déborderont). Les djinns diront aux humains : "Laissez-nous nous enquérir de tout cela." En arrivant sur le littoral, ils trouveront que les mers sont en ébullition, puis la terre se fendillera jusqu'à atteindre la septième terre inférieure. Alors un vent soufflera pour faire périr les djinns et les hommes. » (Rapporté par Ibn Jarîr)

« Et quand les étoiles se disperseront. » (Sourate At-Takwîr, v. 2)

- Les montagnes se mettront en marche et seront réduites en poussière, sans laisser sur terre aucune tortuosité ni aucun vallonnement, et la terre sera totalement aplanie.

« Et quand les montagnes seront mises en marche. » (Sourate At-Takwîr, v. 3)

- Les chamelles pleines de dix mois seront négligées et abandonnées par leurs propriétaires, sans que ceux-ci n'en connaissent la raison. Il a été dit aussi que leurs propriétaires les verront fuir sans pouvoir les rattraper à cause de la situation critique qui aura lieu.

« Et quand les chamelles pleines de dix mois seront délaissées. » (Sourate At-Takwîr, v. 4)

- Les animaux sauvages seront réunis ensemble. Allah a dit à ce propos : « Il n'est point de bête marchant sur la terre, ni d'oiseau volant de ses ailes, qui ne soit comme vous en communauté. Nous n'avons rien omis dans le Livre. Puis c'est vers leur Seigneur qu'ils seront rassemblés. » (Sourate Al-An`âm, v. 38)
« Et quand les bêtes sauvages seront rassemblées. » (Sourate At-Takwîr, v. 5)
- Les mers déborderont. Mais le terme arabe signifie, selon les exégètes, qu'elles seront embrasées, comme l'a avancé Ibn `Abbâs. Allah, à ce moment-là, leur enverra un vent d'ouest très chaud, et elles deviendront comme un feu.
« Et quand les mers seront embrasées. »
(Sourate At-Takwîr, v. 6)
- Les âmes rejoindront leurs corps. Toutefois, l'interprétation exacte est la suivante : les âmes seront regroupées par catégories, de sorte que chacune sera avec ses semblables. Il a été rapporté que `Umar Ibn Al-Khattâb récitait un jour ce verset et dit : « Chaque groupe sera rassemblé à part : l'homme du bien avec les hommes du bien, l'homme du mal avec les hommes du mal. Telle sera la répartition des âmes. »
« Et quand les âmes seront accouplés » (Sourate At-Takwîr, v. 7) Ibn Abbas, de sa part, en confirmant cela, s'est référé à ce verset : « Alors vous serez trois catégories » (Sourate 56, verset 7), pour corroborer les dires de 'Omar. Quant aux autres ulémas tels que : 'Ikrima, Al-Hassan Al-Basri et d'autres, ils ont avancé que les âmes réintégreront leurs corps.

- « Qu'on demandera à la fille enterrée vivante pour quel crime elle a été mise à mort » (Sourate 81, versets 8-9). À savoir que les hommes, du temps de l'ignorance, enterraient leurs filles vivantes par mépris et par peur du scandale (qui pourrait avoir lieu en grandissant). Ce jour-là, cette fille sera interrogée pour sanctionner l'auteur, tout comme l'homme opprimé qui demandera vengeance de son oppresseur.

Parmi les hadiths relatifs à ce sujet, nous avons choisi ces quelques-uns :

1 - Joudzama Bint Wahb, la fille de 'Oukacha, a dit : « J'étais présente quand le Messager d'Allah ﷺ prêchait les hommes en leur disant : "Je pensais interdire le coït avec une femme qui a un nourrisson à allaiter, mais je me suis rappelé que les Romains et les Perses font cela, et que ce rapport ne nuit pas à l'enfant." »

Puis on l'interrogea sur le fait d'éjaculer en dehors de l'utérus (Al-'Azl). Il répondit : « Ceci constitue un enterrement invisible d'un être vivant, tout comme Allah a dit : « Qu'on demandera à la fille enterrée vivante » (Sourate 81, verset 8). »

(Rapporté par Ahmad, Mouslim, Al-Tirmidhi et Abou Dawoud).

2 - Khansa Bint Mou'awiya As-Souraymya demanda au Messager d'Allah ﷺ : « Ô Messager d'Allah, quels sont les élus du Paradis ? »

Il lui répondit : « Ils sont : les Prophètes, les martyrs, les enfants (morts en bas âge) et les filles enterrées vivantes. » (Rapporté par Ahmad).

3 - Qays Ibn 'Acem vint chez le Messager d'Allah ﷺ et lui dit : « Ô Messager d'Allah, du temps de la Jahiliyya, j'ai enterré quelques-unes de mes filles. »
Il lui répondit : « Contre chacune d'elles, affranchis un ou une esclave. »
— « Je n'ai que des chameaux », répliqua Qays.
Et le Prophète ﷺ de répondre : « Alors fais une offrande d'une chamelle bien grasse pour chacune d'elles. » (Rapporté par 'Abd Ar-Razzaq et Al-Bazzar).
- Les actes de chaque homme seront divulgués. Les livres où les œuvres des hommes seront inscrites seront déployés, de sorte qu'ils pourront y voir ce que leurs mains ont perpétré.
- Les deux seront supprimés. On a interprété cela en disant que la terre sera confondue avec le ciel, de sorte que toute notion du haut ou du bas aura disparu.
- Le feu sera embrasé. Qatada a dit à ce propos : ce qui l'embrasera sera le courroux d'Allah et les péchés des hommes.
- Le Paradis sera approché des croyants bienheureux.
Après la production de ces signes, le Jour de la Résurrection aura lieu, et alors « chaque âme connaîtra son bilan ». Allah a dit à ce propos :
« Le jour où chaque âme se trouvera confrontée avec ce qu'elle aura fait de bien et ce qu'elle aura fait de mal, elle souhaitera qu'il y ait entre elle et ce mal une longue distance » (Sourate 3, verset 30).

15. Non!… Je jure par les planètes qui gravitent
16. qui courent et disparaissent!
17. Par la nuit quand elle survient!

18. et par l'aube quand elle exhale son souffle!
19. Ceci [le Qur'an] est la parole d'un noble Messager,
20. doué d'une grande force, et ayant un rang élevé auprès du Maître du Trône,
21. obéi, là-haut, et digne de confiance.
22. Votre compagnon [Muhammadﷺ] n'est nullement fou:
23. il l'a effectivement vu [Jibr'il(as)], au clair horizon
24. et il ne garde pas avarement pour lui-même ce qui lui a été révélé.
25. Et ceci [le Qur'an] n'est point la parole d'un Shaytan banni.
26. Où allez-vous donc?
27. Ceci n'est qu'un rappel pour l'univers,
28. pour celui d'entre vous qui veut suivre le chemin droit.
29. Mais vous ne pouvez vouloir, que si Allah veut [lui], le Seigneur de l'Univers;

Allah jure par les étoiles qui disparaissent le jour, qui se meuvent invisibles. Certains exégètes tels que 'Abdullah et Ibn Abbas ont rapporté que les deux versets 15 et 16 parlent des gazelles et des bœufs sauvages qui courent puis disparaissent brusquement dans leurs cachettes. Ibn Jarir a admis les deux commentaires. Il a juré aussi par la pleine nuit quand elle s'étend, d'après Moujahid, ou quand son obscurité s'en va, selon Ibn Abbas. Et l'auteur a adopté le premier commentaire, bien que le deuxième sens paraisse être aussi logique. Mais Allah a juré aussi, dans d'autres versets, par la nuit et son obscurité, et par le jour et sa clarté, comme Il a dit : « Par la nuit

quand elle enveloppe tout ! Et par le jour quand il éclaire ! » (Sourate 92, versets 1-2).
« Que le Qur'an est la parole d'un glorieux envoyé » (Sourate 81, verset 19). Il s'agit de Jibril (Jibrîl) (as), qui est le porteur du message divin, doué d'une grande force et qui occupe une place d'honneur auprès d'Allah. De plus, il est écouté et obéi par les autres anges. Il est intègre, car l'intégrité et la fidélité caractérisent aussi Jibril. Allah a fait son éloge, comme Il a fait aussi celui de Son Messager Muhammad ﷺ parmi les mortels, afin d'affirmer « que votre compagnon n'est pas un possédé » (Sourate 81, verset 22 : « Votre compagnon n'est nullement possédé »), comme les associateurs l'ont prétendu.
« Qu'il a vu réellement l'envoyé dans le ciel » (Sourate 81, verset 23).
Il l'a vu dans le ciel sous sa forme normale et réelle, muni de six cents ailes, et ce fut la première fois dans le désert, mentionnée dans ces versets : « Que lui a enseigné [l'Ange Jibrîl] à la force prodigieuse, doué de sagacité ; c'est alors qu'il se montra sous sa forme réelle, alors qu'il se trouvait à l'horizon supérieur » (Sourate 53, versets 5 à 7).
Il semble que cette sourate fut révélée avant le voyage nocturne et l'ascension au ciel, car il n'y est cité que cette première vision. Quant à la deuxième fois, elle est mentionnée dans ces versets : « Il l'a pourtant vu lors d'une autre descente, près de la Sidrat-ul-Muntahâ, près d'elle se trouve le jardin de Ma'wâ » (Sourate 53, versets 13 à 15).

La sourate de l'Étoile [53] fut révélée après le voyage nocturne.
« Et qu'il ne cherche pas à dissimuler les révélations qui lui sont faites » (Sourate 81, verset 24).
Dans ce verset, on a lu le mot arabe avec la lettre « d », qui signifie : avare. D'autres l'ont lu avec la lettre « dh », qui signifie : sujet de doute. Dans ce cas, on peut traduire le verset comme suit : « Sa sincérité ne peut être mise en doute au sujet du mystère ». Qatada, qui a opté pour le premier sens, a dit : « Le Qur'an était jusqu'alors une chose inconnue aux hommes. Allah le révéla à Muhammad, qui l'a divulgué sans rien dissimuler et l'a expliqué à quiconque a voulu en connaître l'interprétation, sans se montrer avare. »
« Je jure que le Qur'an n'est pas la parole d'un Shaytan maudit » (Sourate 81, verset 25), qui ne peut ni le porter ni le divulguer, car cela ne lui convient pas, comme Allah l'affirme dans ce verset :
« Et ce ne sont point les Shayatines qui sont descendus avec ceci [le Qur'an]. Cela ne leur convient pas et ils n'en sont pas capables. Car ils sont écartés de toute écoute [du message divin] » (Sourate 26, versets 210 à 212).
Puis Allah blâme ceux qui ont traité ce Livre de mensonge malgré sa clarté, alors qu'il est une révélation et une vérité venue du Seigneur تعالى. Il leur dit : « Où allez-vous donc ? » (Sourate 81, verset 26), voulant les avertir : malheur à vous ! Pourquoi ne raisonnez-vous pas en vous en détournant ?
Ce Qur'an n'est qu'un Rappel pour les habitants de ce monde, pour en tirer un grand profit en se conformant à

ses enseignements, pour celui d'entre vous qui veut suivre la voie droite : « Mais vous ne pourrez vouloir que si Allah le veut » (Sourate 81, verset 29).
Donc ce vouloir ne dépend pas de votre propre personne ni de votre intention. Allah est le Seul qui en est capable et Il guide qui Il veut.
On a rapporté qu'Abou Jahl, en entendant ce verset : « Pour celui d'entre vous qui veut suivre la voie droite » (Sourate 81, verset 28), s'écria : « C'est à nous alors de décider : nous pouvons nous remettre sur le droit chemin comme nous pouvons nous en écarter ! »
Allah fit alors suivre ce verset par cet autre :
« Mais vous ne pourrez vouloir que si Allah le veut, Allah, le Seigneur des mondes » (Sourate 81, verset 29).